

Énergies nouvelles: une facture de 8 milliards \$ C'est ce qu'il en coûtera aux quatre millions de clients d'Hydro-Québec pour les huit prochaines années

MICHEL MORIN

Lundi, 17 juin 2013 00:27MISE à JOUR Lundi, 17 juin 2013 00:36

<http://www.journaldequebec.com/auteur/michel-morin/page/1>

«Une énergie dont on n'a pas besoin», s'empresse d'ajouter Youri Chassin, économiste à l'Institut économique de Montréal. Dans une note économique qui sera rendue publique aujourd'hui et dont notre Bureau d'enquête a obtenu copie, l'économiste identifie le coût annuel de chacune des filières énergétiques au Québec, dont la facture est assumée par les consommateurs québécois.

Près de 700 millions \$ par année sont attribuables uniquement à «une subvention implicite» au développement de l'industrie éolienne. Et ces 700 millions \$ d'une subvention déguisée au développement régional n'incluent même pas les 800 mégawatts (MW) annoncés récemment par la première ministre Pauline Marois, qui viendront s'ajouter aux 3,119 MW d'énergie éolienne déjà produits ou en voie de l'être dans les différentes régions du Québec. Sans compter que pour la première fois, avec ces 800 MW, le gouvernement Marois permettra de procéder sans appels d'offres et par petits projets, ce qui risque encore de faire augmenter la facture des consommateurs.

Et d'enchaîner Youri Chassin: «À l'heure actuelle, l'augmentation de la facture électrique des Québécois s'explique essentiellement par les nouveaux achats d'électricité, essentiellement l'éolien, la biomasse et les petites centrales.»

Dans cette étude, l'économiste a tenu compte de tous les facteurs qui permettent d'estimer le coût moyen de l'électricité, et ce, pour chacune des filières énergétiques. Par exemple, il a inclus non seulement le coût d'approvisionnement, mais aussi les frais d'intégration, les frais moyens de transport et de distribution sans oublier les pertes de plus de 7% encourues sur les réseaux par le transport de l'électricité. Toutes les filières ont été comparées sur cette même base.

C'est en prenant compte de tous ces facteurs qu'il arrive à un chiffre de 14,14 cents pour le coût d'un kilowatt-heure produit par l'industrie éolienne. C'est l'énergie la plus chère toutes catégories confondues: deux fois et demie le prix de celle produite par les centrales d'Hydro-Québec, qu'il estime à 5,55 cents le kilowatt-heure.



Une mer de surplus

Maintenant, si on fait la différence entre ce coût de 14,14 cents et le prix de vente moyen de 5,76 cents le kilowatt-heure d'Hydro-Québec multiplié par le nombre de kilowatts-heure livrés on découvre l'ampleur de la «subvention implicite» de 695 millions \$ par année consentie à l'énergie éolienne alors qu'Hydro-Québec nage littéralement dans une mer de surplus qui pourraient ne prendre fin qu'au-delà des années 2020 et qui devront d'ici là être soutenus par les consommateurs québécois à même leur facture d'électricité parce que la demande industrielle québécoise s'est effondrée et que les prix à l'exportation ne sont plus là.

Les «surplus» existent parce que les Québécois, compte tenu des engagements contractés avec les promoteurs de l'énergie éolienne, n'arrivent même pas à consommer la totalité de l'électricité garantie par le Bloc patrimonial de 179 TWh (térawatts-heure) dont le prix était jusqu'ici gelé à 2,79 cents le kilowatt-heure et que le gouvernement Marois vient d'indexer sur une base annuelle.

« Pertes financières »

«Si l'électricité pouvait être vendue à profit sur le marché domestique ou en l'exportant, il ne serait pas question de surplus. Cette notion reflète donc les pertes financières occasionnées par un approvisionnement plus coûteux que le prix de vente», écrit encore Youri Chassin. Rappelons que l'énergie est vendue à une moyenne de 4,1 cents le kilowatt-heure sur les marchés d'exportation et à 3,32 cents le kilowatt-heure sur le marché spot américain – tel que dévoilé il y a un mois par notre Bureau d'enquête.

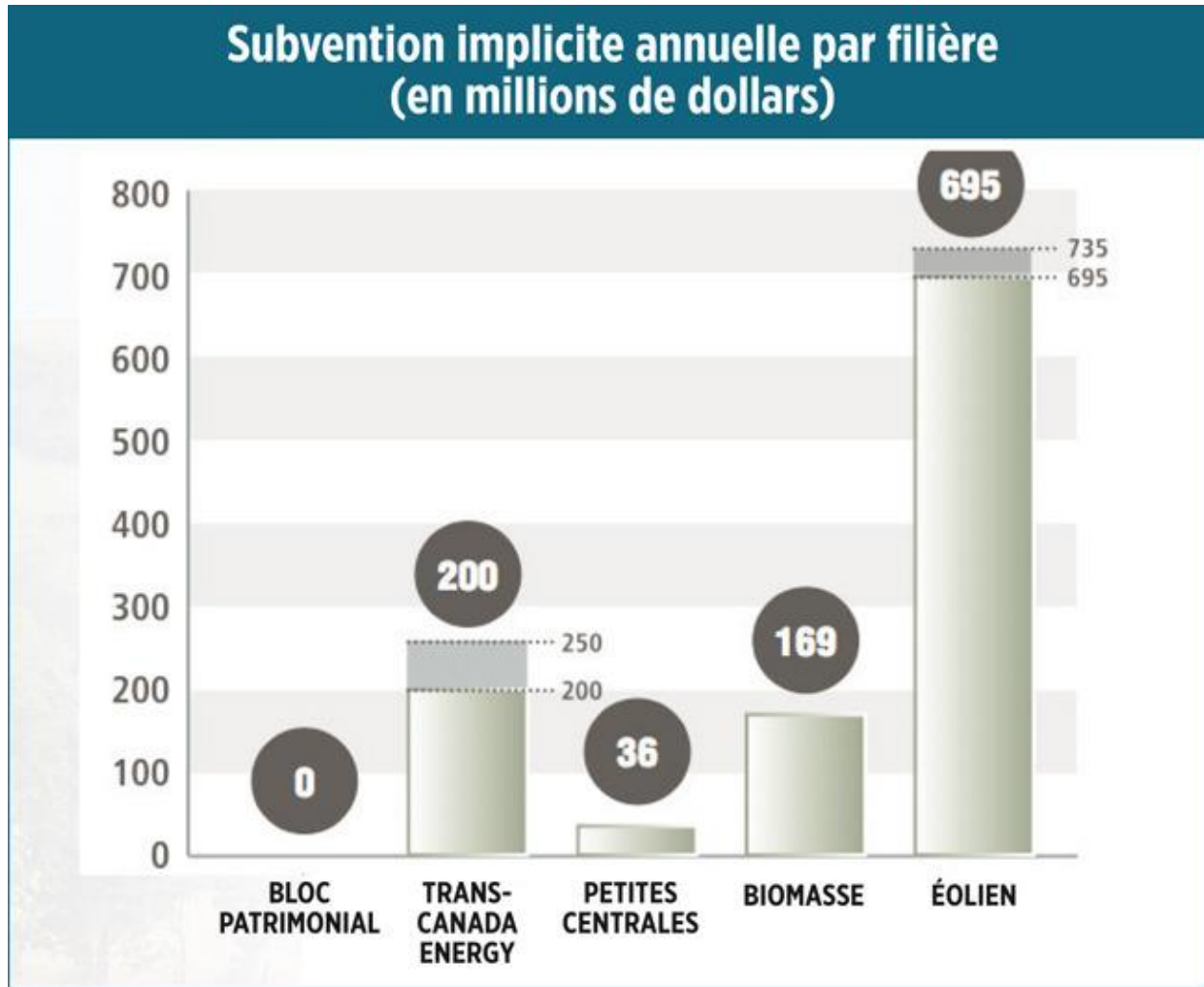
C'est donc dire qu'au cours des huit prochaines années, soit de 2013 à 2020, les achats d'énergie éolienne uniquement, imposés par les gouvernements successifs à Québec (Landry, Charest, Marois) et autorisés par la Régie de l'énergie avec, bien sûr, une garantie réglementaire à la clé d'un rendement positif pour Hydro-Québec Distribution, coûteront 5,5 milliards \$ aux clients d'Hydro-Québec. En d'autres termes, la filière préférée des écologistes québécois représente une ardoise annuelle de 695 millions \$ sur les factures des clients d'Hydro-Québec pour le développement d'une énergie dont le Québec n'a pas besoin.

Pour l'économiste, il est clair que «pendant que les Québécois consomment de l'électricité chère provenant de l'éolien et autres, on ne consomme pas le bloc patrimonial qui est produit à bas prix par Hydro-Québec. Cette électricité est exportée et profite davantage aux Américains, alors qu'elle est censée profiter aux Québécois.» Selon lui, ces «subventions implicites» à l'énergie éolienne auraient pu être utilisées à d'autres fins et «l'impact économique positif allégué de cette industrie n'est en fait qu'un déplacement d'argent inefficace».

Hydro-Québec est liée par une mosaïque de 58 contrats d'approvisionnement conclus notamment avec l'industrie éolienne largement représentée par des intérêts étrangers – espagnols, français, américains

– et des entreprises contrôlées par des compagnies canadiennes. Ces contrats engagent Hydro-Québec à acheter une production d'électricité «même si cela n'est pas rentable».

Et de conclure l'économiste de l'Institut économique de Montréal: «L'éolien se développe depuis le début des années 2000 et ça va continuer de se développer à moins qu'on ait un débat de fonds avec tous les chiffres et qu'on se décide enfin à dépolitiser les décisions d'Hydro-Québec.»



LE COÛT SALÉ DES ÉOLIENNES =

Approvisionnement = **9,47**

Intégration = **1,20**

Pertes = **0,70**

Transport = **1,27**

Distribution = **1,50**

COÛT TOTAL UNITAIRE MOYEN (CENTS/kWh) = 14,1